



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

*Direction régionale et interdépartementale de  
l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France*

**2A MOBILITE  
MEYER HENRI-PHILIPPE, JEAN-YVES  
9 AVENUE ROGER SCHWOB  
33150 CENON**

*Service de la sécurité des transports*

*Département régulation des transports routiers*

Paris, le **09 avril 2024**

Réf : ATTESTATION D'INSCRIPTION

**ATTESTATION D'INSCRIPTION  
(Article R3122-2 du code des transports)**

Madame, Monsieur,

Nos services gestionnaires mentionnés à l'article R3122-1 du code des transports ont validé votre demande d'inscription au registre des voitures de transport avec chauffeur du **23 mars 2024**.

La présente attestation certifie que l'exploitant désigné :

**2A MOBILITE  
9 AVENUE ROGER SCHWOB  
33150 CENON**

est inscrit au registre sus-mentionné sous le numéro EVTC033240129 à effet du 09 avril 2024.

Sous réserve de préserver sa conformité au code des transports, l'inscription au registre est valable pour une durée de cinq ans, jusqu'au 09 avril 2029.

Conformément aux dispositions de l'article R3122-5 du code des transports, ces informations sont publiées sur les sites internet des services déconcentrés régionaux et du ministère en charge des transports.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le chef de département régulation des transports  
routiers

Christophe Deprugney

